

Tulle le 28/02/08

Comité d'établissement du 28 février 2008 :

Le message se voudrait positif mais la stratégie manque d'ambition, de moyens et de lisibilité !

Au moment où le PDG du groupe annonce en conseil d'administration et à grand renfort de communication les excellents résultats 2007 avec une marge opérationnelle de 7,4% et un résultat net consolidé de 151,1 Millions d'Euros, situation jamais connue dans le groupe, les salariés de NEXTER Mechanics qui essaient depuis 2 ans de surmonter les difficultés générées par le PSE seront récompensés de leurs efforts avec rien. Pire, ils se débattent dans un contexte où non seulement on leur refuse les investissements nécessaires à la pérennité de leurs activités mais où CGPF (le propriétaire) n'est pas capable de donner les budgets suffisants pour entretenir les bâtiments et la voirie. Dans ce contexte, le CE du mois de février de Nexter Mechanics a confirmé que malgré un discours de la direction qui se veut positif, la stratégie n'est pas clairement affichée et manque cruellement d'ambition et de moyens, laissant place aux doutes parmi les personnels mais également chez nos clients traditionnels. Nous sommes dans une phase d'attente de résultats meilleurs où les moyens attendus ne seront pas au rendez vous et où on nous demande de ramer fort et mieux en nous enlevant les rameurs voire les rames. Si avec ça on s'en sort sans casse : alors chapeau !

◆ Plan de charge

La direction promet pour mars une présentation détaillée par BU. En attendant, nous avons droit à une planche similaire à tous les centres dans la forme. Il en ressort sur l'ensemble du site un potentiel de 88000 h calculé sans les intérimaires ce qui sera corrigé par la suite. La charge ferme est de 50900 h, la charge espérée est de 39000 h mais est déclinée en récurrent (TTS) et en offres remises ou en cours. Un pic de charge apparaît sur février et mars dus aux retards, un lissage sera fait. La CFDT fait remarquer que l'externalisation de charge pour résorber les retards génère déjà des problèmes sur certains postes. Le directeur rappelle que les démarches sont en cours vers Bourges et Roanne pour rentrer de la charge et que des commerciaux sont en cours de recrutement, qu'une visite chez Messier est prévue début mars.

◆ Renforcement nécessaire des méthodes

La CFDT propose que pour renforcer les méthodes pour adapter les gammes et faire l'industrialisation des nouvelles pièces on utilise les compétences d'un usineur confirmé, ce qui évite les phases d'adaptation d'un recrutement que de toute façon on ne veut pas faire.

La direction n'y est pas opposée mais ne dit pas OK.

◆ Suivi de pièces : où en est-on ?

La CFDT a insisté pour que le suivi des OF et des pièces soit enfin mis en place, la direction répond que la recherche est en cours mais que ce ne sera pas un personnel direct.

◆ Four de traitement thermique venant de Roanne

Interrogée par la CFDT sur la venue du four de Roanne actuellement chez le constructeur, la direction explique que le coût

de rénovation est très élevé 260 000 euros (neuf, le four vaut 1,5 M d'euros) et qu'une mission sur place va permettre de juger des prestations proposées afin de décider ce qu'il faut faire. Pour la CFDT, on perd encore du temps et des clients. De plus, avant le CE un nouvel incident technique prive les TT d'un four pour les arbres Hispano, nous demandons que le four cyclone de la chaîne fours puits soit enfin réparé. Là non plus on ne sent pas la volonté de faire.

◆ Les prises de commandes

Sont correctes en regard du budget pour la BU ingénierie, pour APC une commande rétrofit FAMAS glisse de 6 mois, pour Dualtech, une commande supérieure à 1 ME est engrangée ainsi que la reprise des réservoirs à AFSYS. La BU usinage est en retard.

◆ Le chiffre d'affaires global

Un retard de 2 ME dû à des retards de facturation aux TTS dont des rechanges réparation pour 600 KE. L'usinage est en phase avec les prévisions.

◆ Pertes 2007 par affaire en usinage et TTS.

La CFDT a demandé ce point afin de juger les éléments qui ont généré une situation qui a motivé la réorganisation actuelle dont personne ne voit la finalité réelle.

La liste présentée est à disposition des personnels auprès des élus CE ou au CE, pour des raisons évidentes de confidentialité vers l'extérieur. Un minimum d'explications doit accompagner vos questions afin de saisir les subtilités financières, la CFDT est prête à renseigner ceux qui le souhaitent. Nous précisons que ceci est présenté sur la marge brute mais ne change rien aux résultats.

Deux affaires marquantes

- **Les arbres Hispano** ont été traités en barres sans respecter le cahier des charges afin de démontrer que les TT étaient inutiles. Ceci a généré **une perte considérable équivalente à 80% des pertes totales des affaires externes en usinage**.

On ne sait pas si on résorbera un jour les retards générés par cette affaire. **Pour la CFDT ceci est très grave avec des conséquences que l'on ne mesure pas encore**. Il y en a qui se sont fait virer pour bien moins que cela, mais en l'espèce on évite d'en parler car les acteurs sont trop haut dans la hiérarchie.

- **Sur le volet TTS**, les affaires internes au groupe ont généré des pertes, ce sont les BSCC et OXL pour Luchaire et cela représente également 80 % des pertes sur l'ensemble des affaires internes et externes TTS. Les BSCC vont revenir sur Tulle, espérons que la qualité sera au rendez vous et que nous serons jugés avec le même niveau d'attention que la seconde source l'est en ce moment.

◆ Situation des effectifs à fin janvier

La nouvelle présentation est faite par BU mais incomplète, la CFDT a demandé que l'on fasse apparaître le nombre de cadres, Etam et ouvriers par BU. (cf tableau au verso)

Par type de contrat nous avons sur 161 effectifs Nexter, 144 CDI, 17 CDD. S'ajoute 13 intérim ce qui donne un effectif opérationnel de 174 personnes.

Usine de Bar: 7 CDI et 4 intérimaires.

Les mouvements en janvier: Arrivée de 2 CDI. Départ de 2 CDI et 4 intérimaires.

BU	MOD	MOI	MOS	Total	dt apprentis
Support	0	0	15	15	1
Ingénierie	21	10	3	34	0
MCO	7	8	3	18	0
Usinage TTS	62	28	2	92	8
Total Nexter	91	46	24	161	9
Bar			7	7	
Non à dispo	1	0	0	1	
Préretraites	0	0	41	41	
Total effectif	92	46	72	210	

Recrutements en cours :

10 postes sont ouverts, pour la plupart des ingénieurs, en commerce, ingénierie, finances, achats, études et hydraulique, responsable qualité à la BU MCO/APC.

Concernant les méthodes, on attend. Le responsable de la BU assure aussi cette fonction.

◆ Déclaration d'emploi de travailleurs handicapés

Cette déclaration en cours de renseignement sera présentée au CE du mois de mars.

Dans le cadre de l'obligation d'employer 6% de l'effectif en tant que travailleurs handicapés, Nexter Mechanics emploie des personnels présentant un handicap mais travaille aussi avec le réseau CAP Emploi afin de continuer dans cette démarche. APC fournit également du travail à un centre d'emploi de travailleurs handicapés, l'établissement ainsi que le comité d'établissement achètent également des fournitures dans ce secteur.

◆ Mission handicap et accord d'entreprise

M. Roland Fougerand de la mission handicap a présenté au CE le rôle de cette mission et l'accord d'entreprise signé récemment par quatre organisations syndicales sur cinq.

Cet accord que la CFDT a voulu et fait évoluer a été validé par la DDTE des Yvelines en septembre 2007.

Il permet au groupe Nexter d'avoir une démarche volontariste pour favoriser l'emploi et l'intégration des personnes présen-

tant un handicap dans l'entreprise mais aussi pour développer les contrats de prestation de sous-traitance avec les organismes employant des personnels handicapés.

Des moyens sont donnés à cette mission pour permettre de sensibiliser les personnels et l'encadrement par différentes actions de communication (livret remis à chaque salarié) et de formation. Le CHSCT sera directement impliqué dans cette démarche. Des tuteurs doivent être mis en place, la réponse de la DRH du groupe est attendue.

Des objectifs sont fixés sur 3 ans pour les recrutements, une organisation est en place avec un responsable de la mission handicap, un réseau de correspondants locaux, l'implication de la médecine du travail et un dispositif de suivi de cet accord.

La CFDT souhaite que la direction présente également aux personnels le contenu de cet accord et le rôle de la mission handicap car ceci apporte un éclairage intéressant sur l'ensemble de ce sujet qui peut à tout moment concerner chacun d'entre nous.

◆ Organigramme de la BU usinage / TTS

Lors du CE de janvier, la CFDT avait demandé que celui ci soit présenté en CE, aux personnels et mis à l'affichage. C'est chose faite en ce qui concerne le CE. Il doit être présenté et affiché dans la BU concernée et chacun doit s'y retrouver dans les différents types de technologie ou activité tant en usinage, et TTS que dans les différentes fonctions de soutien.

◆ Info et consultation sur le projet de travail en 2X8 à la BU Ingénierie

. Ce point est reporté en avril pour démarrage en mai à AFSYS.

◆ Organisation de la centrale documentaire

Des questions relatives au classement et à la gestion des documents se posaient depuis l'absence du titulaire de ce poste, la CFDT souhaitait des précisions. La direction indique que les docs sont archivés, que le rôle de cette centrale est de conserver, classer et gérer les documents. Leur archivage est réalisé sur papier et supports numériques par reprographie et / ou numérisation. Elle gère aussi le retrait des documents anciens. En l'absence du titulaire de ce poste, un intérimaire est affecté provisoirement à cette tâche avec un personnel des services généraux. Un autre personnel est recherché en interne.

Une machine plus performante pour imprimer les plans est en cours d'achat en remplacement des traceurs actuels. Cette machine serait implantée aux archives du 225. La CFDT demande quelle est la logique de cette implantation alors que la centrale doc semble demeurer au 234. De plus les archives au 225 sont dans une pièce occulte déjà encombrée. Le directeur veut examiner ce point.

◆ Information sur le calendrier prévisionnel des congés, ponts, RTT groupe.

- Les fermetures sont celles que chacun a pu voir dans les différentes informations.

- La fermeture d'été sera du 1er août midi au 24 août avec la prise de 14 jours de congés. Il y a possibilité d'accoler 5 jours RTT employeur avant ou après ces trois semaines. Ceux qui ne poseraient pas ces jours RTT pourraient les utiliser à leur gré mais pas de façon contiguë.

- La fermeture de fin d'année* est du 24/12 au soir avec reprise le 5 janvier.

- Un jour RTT employeur est fixé le 27 juin

- Un pont le 10 novembre.

* sous réserve de l'issue des négociations en cours.